



En  
accès  
libre

**LE VIRUS  
DE LA RECHERCHE**

**MICHEL HOLLARD**

**CONFINÉS DE TOUS LES PAYS,  
UNISSEZ-VOUS!**

**PUG**

La collection « **LE VIRUS DE LA RECHERCHE** » est une initiative des PUG en partenariat avec [The Conversation](#) et l'Université Grenoble Alpes.

**Directrice de la publication :** Ségolène Marbach

**Directeur de la collection :** Alain Faure

Cette édition électronique a été réalisée pour les PUG par Catherine Revil, en télétravail, pendant la période de confinement.

ISBN 978-2-7061-4827-0 (*e-book PDF*)

ISBN 978-2-7061-4828-7 (*e-book ePub*)

© PUG, avril 2020

15, rue de l'Abbé-Vincent – F-38600 Fontaine

[pug@pug.fr](mailto:pug@pug.fr) / [www.pug.fr](http://www.pug.fr)

## L'OPÉRATION **LE VIRUS DE LA RECHERCHE**

En réaction à la situation inédite engendrée par le coronavirus, les PUG ont proposé à leurs auteurs et aux chercheurs intéressés d'**ouvrir la réflexion sur les enjeux de la crise du Covid-19 vus par le monde de la recherche, sur la base d'une contribution libre et volontaire.**

Nous avons demandé aux auteurs de questionner les modes de formulation et de diffusion des savoirs car l'urgence nous oblige sur cette voie. Les chercheurs sont des gens passionnés. Leur *virus de la recherche* formate leurs réflexions sur la marche du monde et il nous semble que la crise du Covid-19 favorise aussi un travail d'introspection sur les ressorts sensibles du métier de chercheur – ses tâtonnements, ses doutes, ses énigmes mais aussi ses espoirs.

**La collection « Le virus de la recherche », coordonnée par Alain Faure (CNRS, Sciences Po Grenoble, Pacte, UGA), rassemble les meilleurs textes issus de cette initiative dans une série d'e-books courts, en libre accès, en téléchargement sur le site des PUG, dans leur réseau de diffusion, et chez tous les libraires en ligne.**

Face à la crise, les PUG choisissent de faire preuve d'esprit coopératif, de réactivité et d'agilité et proposent ainsi à leurs lecteurs de garder les neurones en action dans l'effervescence des réflexions et du débat scientifique.

Bonne lecture à tous!



## MICHEL HOLLARD EST ÉCONOMISTE.

**Q**uand j'ai reçu l'invitation des PUG, ma première réaction a été de considérer que cet appel ne s'adressait pas à moi. J'ai été certes professeur d'économie, chercheur et même directeur d'un laboratoire de recherche, mais tout ceci est bien lointain. Est-il légitime pour un retraité depuis maintenant plus de dix-huit ans de prétendre s'exprimer en tant que chercheur ?

Le temps de la recherche est un temps long, et apporter une réponse sérieuse à une question comme celle-ci nécessite information large, réflexion, confrontation avec d'autres, avant de publier quoi que ce soit. Confiné dans mon appartement grenoblois, je ne pourrais guère exprimer qu'une opinion personnelle ou une intuition. Et pourtant, je me lance dans cette « aventure ».

### La pandémie vue du Maroc

Ce qui m'a en fait décidé, c'est une réflexion de Bertrand Badie qualifiant cette crise de « catastrophe globale » répandue avec une extraordinaire rapidité et qui dépasse les clivages entre nations. Les conséquences possibles de cette crise sont en effet considérables et aucune frontière ne permet de s'en protéger. Un rapport de l'ONG OXFAM (9 avril 2020) évalue à 500 millions le nombre de personnes que la crise pourrait « précipiter dans la pauvreté » avec les mouvements de population et les montées de violence qui peuvent en résulter.

Or, au même moment, je relisais des épreuves d'un ouvrage collectif sur la production au Maroc réalisé par une équipe d'économistes marocains et français<sup>1</sup>. Ceci m'incitait évidemment à poser la question : « Qu'en est-il de la pandémie au Maroc ? ».

Tout confinés que nous soyons, les possibilités de contact avec d'autres chercheurs se maintiennent grâce à Internet, et comme la situation au Maroc,

---

1. Noureddine El Aoufi, Bernard Billaudot (dir.), *Made in Morocco, made in Monde* (3 tomes), collection Économie critique, Éd. Revue Critique économique, Rabat, à paraître en 2020.

pourtant si proche, passe assez inaperçue dans les médias d'ici, il paraît utile de voir ce qui s'y passe.

La rubrique « Pandémie de Covid-19 au Maroc » de Wikipédia, en fait l'histoire : Le 2 mars 2020, un homme de nationalité marocaine revenant d'Italie est testé positif au coronavirus. Le 5 mars, un deuxième cas de coronavirus est enregistré. Il s'agit de nouveau d'une ressortissante italienne d'origine marocaine âgée de 89 ans. Le 10 mars, un nouveau cas est annoncé : un touriste français visitant la ville de Marrakech. Le 11 mars, trois nouveaux cas, etc.

Alors que le nombre de cas observé est encore très faible, le gouvernement marocain et le Palais royal réagissent très rapidement.

## Premières mesures

Dans la semaine du 9 au 15 mars 2020 : liaisons maritimes et vols à destination de plusieurs pays suspendus. Le 13 mars, fermeture des crèches, écoles, collèges, lycées et universités et des messages de sensibilisation au public. Le 16 mars, fermeture de nombreux espaces publics : cafés, restaurants, salles de cinéma, théâtres, salles de fêtes, salles de sport, hammams, salles de jeux et terrains de proximité. Le 19 mars : état d'urgence sanitaire programmée et circulation restreinte. Le 22 mars, décret-loi instaurant l'état d'urgence sanitaire jusqu'au 20 avril.

Le 21 mars, le confinement est appliqué avec autorisations de sortie dérogatoires obligatoires. Le formulaire à remplir, proche du nôtre, doit être signé par l'autorité administrative, il n'indique pas de sortie autorisée pour un exercice physique, pas d'heure de sortie et aucune limite de validité.

Le 6 avril, permis de circulation nécessaire à tout déplacement et usage du masque de protection obligatoire.

Un collègue économiste marocain m'écrit :

« d'une manière générale, à Rabat le confinement est bien respecté. Les forces de l'ordre sont omniprésentes dans tous les carrefours stratégiques. Dans les quartiers populaires, Akkari, Yacoub el Mansour et autres, les marchés sont ouverts et les gens sont obligés de porter des masques. Je suis incapable de juger de la qualité des masques. Nous-mêmes, nous avons acheté des masques à Carrefour Market mais la qualité laisse à désirer. Pour nous déplacer, nous avons besoin d'une autorisation signée par le moquadem<sup>2</sup> d'une durée illimitée. La mienne date du 20 mars et est toujours valable. ». (Rabat, 14 avril 2020)

---

2. Le moquadem est l'échelon local – quartier, douar – de la hiérarchie du ministère de l'Intérieur.

Mardi 14 avril, le Maroc compte officiellement 1888 patients atteints dont 217 guéris et 126 décès.

## Pour l'instant, ça ne craque pas...

Les décisions sont appliquées avec vigueur. Selon *Le Monde*<sup>3</sup>,

« Ceux qui ne portent pas de masques sont soumis aux mêmes sanctions prévues pour les infractions aux mesures exceptionnelles : un à trois mois de prison, amende de 1 300 dirhams (115 euros). Depuis le 19 mars, 8 612 personnes ont été arrêtées et poursuivies pour défaut de permis, transport clandestin de personnes, violation du confinement ou vente de produits frauduleux, selon un récent bilan officiel ».

Mais au Maroc, la « débrouille » fait partie de la culture. Une amie française qui travaille au Maroc depuis longtemps me livre cet inventaire :

« Des masques de toutes les formes, et qui manquent un peu partout (entre nous, ce n'est pas pris très au sérieux...), des publicités qui s'adaptent (une banque en ligne, un site pour du sport confiné...), des blindés dans les rues de tous les quartiers, des solidarités qui s'installent (le prêtre de la Cathédrale qui a négocié avec les autorités pour que les Subsahariens puissent faire la queue devant la cathédrale pour récupérer des paniers de courses), des appels téléphoniques à des personnes que l'on sait seules, la maison de retraite avec son interdiction de rendre visite aux pensionnaires depuis le 15 mars, le confinement total depuis le 4 avril, des répétitions de chorale en visio, télétravail, téléenseignement, la télévision qui s'adapte, la supérette qui te propose du gel et des gants à l'entrée et une entrée filtrée, des barrages à l'entrée des villes, voire à chaque changement de quartier pour Rabat. À côté de chez nous, un chantier travaille encore, le chant des oiseaux, moins de pollution, des questions sur l'avenir de ceux qui vivent de petits boulots, de l'informel... La Caisse nationale de sécurité sociale s'est très vite adaptée, la fracture sociale va s'aggraver, on va vite s'apercevoir que l'accès à Internet et l'éducation, ce n'est pas encore le grand amour. Le tourisme qui en prend un sale coup, la surpopulation dans les quartiers populaires, on s'échange beaucoup de blagues, heureusement l'humour est là et Internet. Pour l'instant ça ne craque pas. ».

## La double peine

Évidemment, la crise sanitaire aura des conséquences économiques. Une étude récente de CDG Capital (note du 12 avril 2020) permet d'en donner une première estimation. Le Maroc est victime d'une double crise avec le cumul

---

3. [https://www.lemonde.fr/afrique/article/2020/04/07/coronavirus-au-maroc-le-port-du-masque-devient-obligatoire\\_6035833\\_3212.html](https://www.lemonde.fr/afrique/article/2020/04/07/coronavirus-au-maroc-le-port-du-masque-devient-obligatoire_6035833_3212.html)

de la sécheresse sévère des deux dernières années (le secteur agricole occupe encore 40 % de la population active) et de la crise sanitaire. L'étude paraît relativement optimiste en se basant sur une durée de quatre mois, et en prévoyant un taux de croissance 2020 entre 0 % et 1 %.

Toujours est-il que l'économie marocaine est rendue particulièrement vulnérable dans son commerce extérieur. L'équilibre de ses paiements extérieurs repose sur trois composantes clés<sup>4</sup> : l'étude prévoit ainsi pour le tourisme une baisse de 50 % de l'activité, pour les transferts des Marocains résidant à l'étranger une baisse 30 %, pour les investissements directs étrangers une baisse de 48 %.

Cette crise a bien sûr des conséquences sociales : le Maroc contient un secteur informel très important qui est évidemment menacé, avec ce basculement vers une pauvreté accrue qui en résulte pour nombre de gens.

Un article du *Monde* attire l'attention sur le cas d'une mère célibataire<sup>5</sup> :

« Sans autorisation dérogatoire signée par un employeur officiel, les Marocains ne peuvent plus se rendre au travail. Comme Zeyna, des millions de travailleurs non déclarés ou exerçant dans le circuit informel se sont ainsi retrouvés sans revenu du jour au lendemain. *«En temps de crise au Maroc, on peut toujours s'appuyer sur sa famille. Les voisins s'entraident et se prêtent de l'argent. Pour nous, c'est une double peine. Mon fils n'a ni père ni papiers, alors personne ne veut nous approcher»* ».

La solidarité, qui fait partie de la tradition marocaine, est également fortement stimulée par l'État qui a créé un fonds spécial Covid-19 pour venir en aide aux personnes en difficulté. Ce fonds était doté de 23,5 milliards de Dirhams (2 milliards d'euros environ) dont 10 financés par l'État et le reste par les entreprises. Ainsi, le 14 avril, le chef du gouvernement a « appelé » les fonctionnaires relevant des différents ministères et établissements publics à participer au fonds spécial du Covid-19. La participation qui s'élèvera à 3 jours de salaire, prélevés à raison d'une journée par mois (en avril, mai et juin 2020).

---

4. Pour en savoir plus sur le commerce extérieur marocain, on lira avec profit le chapitre 4 du tome 1, rédigé par Pauline Lectard et Alain Piveteau, de l'ouvrage *Made in Morocco* cité au début de ce texte.

5. [https://www.lemonde.fr/afrique/article/2020/04/06/coronavirus-au-maroc-la-double-peine-de-zeyna-mere-celibataire\\_6035749\\_3212.html](https://www.lemonde.fr/afrique/article/2020/04/06/coronavirus-au-maroc-la-double-peine-de-zeyna-mere-celibataire_6035749_3212.html)



## Retrouver l'essentiel

Comme dans tous les pays, la crise provoque une prise de conscience du rôle des catégories les moins considérées. Un dirigeant d'une petite entreprise de l'agroalimentaire me fait part de ce constat: «on est passé à côté de l'essentiel. On redécouvre que les corps de métiers les plus importants sont les personnels soignants (médecins, infirmiers, pharmaciens, etc.), les agriculteurs, les livreurs, les éboueurs et l'épicier du coin».

Ce constat n'est pas propre au Maroc. Comme ailleurs, une analyse de cette crise et de ses conséquences ne peut être le fait de la seule discipline économique, tant les composantes historiques, sociales, culturelles et régionales du pays joueront un rôle essentiel dans les comportements des personnes et des institutions, comme dans les politiques mises en œuvre. En fait, les inégalités de revenus et de patrimoines énormes, y compris entre les différentes régions, que la crise souligne, ne seront pas vaincues du jour au lendemain, et probablement pas sans des mouvements sociaux jusqu'alors contenus par le pouvoir en place. Cette contribution voulait d'abord attirer l'attention sur la situation qui est celle d'un «pays en développement». Il faudra donc disposer du temps et de recherches approfondies avant de proposer une vision cohérente de ce qui en aura résulté, dans cette société marocaine déjà soumise à de fortes tensions et où l'on réfléchit aux possibilités d'un autre modèle de développement<sup>6</sup>. ●

**Découvrir d'autres titres de la collection [LE VIRUS DE LA RECHERCHE](#).**

---

6. Voir par exemple la contribution du Conseil économique, social et environnemental «Le nouveau modèle de développement du Maroc», Rabat, mai 2019.